

RÈGLEMENT 75-5-2020

Règlement modifiant le règlement numéro 75-2011 relatif au stationnement et à la circulation – Interdiction de stationner et ajout de sens uniques

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté le règlement numéro 75-2011 intitulé Règlement relatif au stationnement et à la circulation, et qu'il est opportun d'apporter des modifications audit règlement;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 avril 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

EN CONSÉQUENCE, de par le règlement numéro 75-5-2020 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement numéro 75-2011 relatif au stationnement et à la circulation – Interdiction de stationner et ajout de sens uniques », le conseil municipal ordonne, décrète et statue ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le règlement numéro 75-2011 est modifié par le remplacement de l'annexe A par le suivant :

ANNEXE « A »

Règlement relatif au stationnement et à la circulation

Les dispositions de l'article 1.5 paragraphe 1) s'appliquent aux endroits suivants :

- *Boulevard Hector-Desrosiers*
- *Rue du Parc-Industriel*
- *Rue Faust*
- *Rue Saint-Paul*
- *Rue Yves*

Les dispositions de l'article 1.5 paragraphe 4) s'appliquent sur tout le territoire de la municipalité.

ARTICLE 3

Le règlement numéro 75-4-2019 est abrogé et remplacé par le présent règlement.

ARTICLE 4

Le règlement numéro 75-2011 est modifié par le remplacement de l'annexe D par le suivant :

ANNEXE « D »

Règlement relatif au stationnement et à la circulation

Les dispositions de l'article 1.11 s'appliquent aux endroits suivants :

- *Boulevard Hector-Desrosiers*
- *Rue de l'Aqueduc (portion comprise entre la rue du Couvent et la rue Marion)*
- *Rue du Couvent*
- *Rue Gaudet*
- *Rue Picotte*

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

CERTIFICAT D'APPROBATION ET PROCESSUS D'ADOPTION		
1.	Avis de motion avec dépôt du projet de règlement	6 avril 2020
2.	Adoption du règlement (résolution 2020-05-195)	4 mai 2020
3.	Avis public et certificat de publication	11 mai 2020
4.	Entrée en vigueur	11 mai 2020

Marc-André Maheu
secrétaire-trésorier et directeur général

Gérard Jean
maire